

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE D'EXPLOITER UN PARC ÉOLIEN SUR LA COMMUNE DE RIBEMONT PRÉSENTÉE PAR LA SOCIÉTÉ FERME EOLIENNE DE BLANC PIGNON

Conformément aux dispositions du code de l'environnement, le Préfet de l'Aisne a prescrit, par arrêté n°C/2024/019, une enquête publique qui sera ouverte **du mercredi 21 février 2024 au jeudi 21 mars 2024 inclus**, dans la commune de RIBEMONT sur la demande présentée par la société FERME EOLIENNE DE BLANC PIGNON dont le siège social est situé 27 rue du Champ de Mars 57200 SARREGUEMINES en vue d'obtenir l'autorisation environnementale d'exploiter une installation terrestre de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent et regroupant un ou plusieurs aérogénérateurs de plus de 50 mètres de hauteur sur le territoire de la commune de RIBEMONT.

Ce projet de parc éolien est composé de 4 éoliennes d'une puissance nominale de 4,2 MW, d'une hauteur maximale de 180 mètres, de 2 postes de livraison et des ouvrages de transport d'électricité associés, situés sur les parcelles cadastrales suivantes à RIBEMONT : n°ZS 19, ZS 50, ZR 8 et ZR 17.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier de demande d'autorisation environnementale, qui contient l'étude d'impact et l'avis émis par l'autorité environnementale est consultable :

- à la mairie de RIBEMONT aux heures habituelles d'ouverture ;
- sur le site internet de la préfecture de l'Aisne ([www.aisne.gouv.fr](http://www.aisne.gouv.fr)) ;
- sur le site du registre numérique (<https://www.registre-numerique.fr/projet-eolien-fe-blanc-pignon>) ;
- sur un poste informatique à la Direction départementale des territoires, 50 boulevard de Lyon - 02011 LAON Cedex, sur rendez-vous.

Des informations peuvent être également demandées auprès de la société FERME EOLIENNE DE BLANC PIGNON, dont le siège social est situé 27 rue du Champ de Mars 57200 SARREGUEMINES, auprès de Mme Annick GERNE, Annick.Gerne@iqony.energy ou à la Direction départementale des territoires.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra formuler ses observations et propositions :

- sur le registre ouvert à cet effet à la mairie de RIBEMONT ou sur le registre numérique <https://www.registre-numerique.fr/projet-eolien-fe-blanc-pignon> et lors des permanences du commissaire-enquêteur ;
- ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur, à la mairie siège, rue Condorcet 02240 RIBEMONT, ou par message électronique à l'adresse suivante : [projet-eolien-fe-blanc-pignon@mail.registre-numerique.fr](mailto:projet-eolien-fe-blanc-pignon@mail.registre-numerique.fr)

Ces observations doivent être consignées ou reçues **avant le jeudi 21 mars 2024 à 18H00**.

Monsieur Christian ORIGAL, officier de la Gendarmerie Nationale en retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur  
Monsieur Bernard MENGIN, cadre commercial en retraite, est désigné en qualité de commissaire suppléant. Il remplacera le commissaire enquêteur titulaire en cas d'empêchement.

Le commissaire-enquêteur désigné sera présent aux jours, heures et lieux suivants :

JOURS	HEURES	LIEU
MERCREDI 21 FÉVRIER 2024	9H00-12H00	Mairie de RIBEMONT
MARDI 27 FÉVRIER 2024	15H00-18H00	Mairie de RIBEMONT
SAMEDI 9 MARS 2024	9H00-12H00	Mairie de RIBEMONT
VENDREDI 15 MARS 2024	10H00-13H00	Mairie de RIBEMONT
JEUDI 21 MARS 2024	15H00-18H00	Mairie de RIBEMONT

A l'issue de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance, à la Direction départementale des territoires (50, boulevard de Lyon, 02011 LAON Cedex), en mairie de RIBEMONT et sur le site Internet de la Préfecture de l'Aisne, pendant une durée d'un an, du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur.

Le Préfet de l'Aisne est l'autorité compétente pour prendre la décision relative à la demande susmentionnée, qui peut être un arrêté d'autorisation assorti de prescriptions ou un arrêté de refus. Cet arrêté vaudra décision sur la demande d'autorisation d'exploiter au titre de l'article L.512-1 du code de l'environnement.

Fait à LAON, le **29 JAN. 2024**

Pour le Directeur départemental des territoires et par délégation,

La cheff(e) de pôle



**Jenny POIRETTE**